

CRÉATION DE LA COMPAGNIE AIRMATE LTD : « Air Mauritius est un gangster de l'économie » selon Reez Chuttoo

ARTICLE PARU DANS LE MAURICIEN | 11 MARCH, 2015 - 20:00



Intervenant le week-end dernier à une assemblée des employés d'Airmate Ltd au siège de la Confédération des travailleurs du secteur privé (CTSP), à Rose-Hill, le président de cette confédération syndicale, Reez Chuttoo, a accusé Air Mauritius d'être un « gangster de l'économie ». Les 800 employés d'Airmate Ltd dénoncent leurs salaires et conditions de travail « trois fois moins favorables » que ceux d'Air Mauritius, bien qu'ils fassent le même travail et sur le même site que les employés de la compagnie d'aviation nationale. Cette affaire sera débattue en Cour suprême le 27 mars prochain.

« Nous ne pouvons accepter qu'une compagnie d'État comme Air Mauritius agisse comme un gangster de

l'économie », s'est écrié Reez Chuttoo, le président de la CTSP, à laquelle est affiliée la Private Enterprises Employees Union (PEEU), syndicat représentant les intérêts des employés d'Airmate Ltd.

L'expression « gangsters de l'économie » a été inventée par Raymond Fisman et Edward Miguel dans leur livre « Les gangsters de l'économie : Corruption, violence et pauvreté des nations » (2008) pour dénoncer les gouvernements, les bureaucrates et les trafiquants qui détournent l'aide au développement et exploitent les travailleurs. Les deux auteurs proposent dans leur livre des méthodes originales et ingénieuses pour lutter efficacement contre la pauvreté et la misère économique, terreaux de la corruption, de la violence et de l'instabilité politique.

Reez Chuttoo intervenait samedi à une assemblée des employés d'Airmate Ltd au siège de la CTSP, à Rose-Hill. Étaient également présents, l'avocat Rama Valayden, l'avoué Kaviraj Bokhoree, Sharmila Duseya, présidente de la PEEU et René Lafond, président de la Construction, Metal, Wood Employees Union (CMWEU), entre autres.

Le président de la CTSP a rappelé qu'Airmate Ltd a été créée en 2006 comme un centre d'appels. À partir de 2008, a-t-il ajouté, cette compagnie a commencé à recruter des employés pour faire le même type de travail que ceux d'Air Mauritius. « Sa bann anploye Airmate Ltd-la, zot fer mem travay, zot met mem iniform, zot travay dan mem sit travay, ki bann anploye Air Mauritius Ltd. Me zot kondisyon travay ek zot lapey li trwa fwa mwins ki bann anploye Air Mauritius », s'est-il indigné.

L'intervenant a rappelé que l'article 20 de l'Employment Rights Act (2008) énonce pourtant le principe de « Equal Remuneration for Work of Equal Value ». « Li inakseptab ki enn konpani de l'Eta limem li pa respekte la lwa. Pir, li kree enn konpani subsidiyer pou li li kapav kontourn la lwa, pou pa donn bann travayer zot du. Se sa le gangsterisme ekonomik », a-t-il ajouté.

Faisant écho aux propos de Reez Chuttoo, l'avoué Kaviraj Bokhoree a expliqué pourquoi la PEEU a décidé de contester la décision de MK de céder ses actions d'Airmate Ltd. « Si on permettait à une compagnie nationale comme Air Mauritius de créer une compagnie subsidiaire comme Airmate afin de confisquer les droits fondamentaux des employés, cela va créer ce qu'on appelle en droit « un précédent diabolique ». Demain, toutes les autres compagnies de Maurice créeront de telles compagnies subsidiaires pour porter atteinte aux droits fondamentaux des employés. La création d'Airmate Ltd est pour nous ce qu'on appelle dans la loi un « colourable device » pour faire des économies sur le dos des travailleurs, car ne l'oublions pas, Airmate est le bébé du scandale du Hedging dans le sens que cette compagnie permet à Air Mauritius de diminuer le coût de sa main-d'œuvre », dit-il.

L'avoué a expliqué que le traitement que reçoivent les employés d'Airmate Ltd est « une injustice criarde et illégale à laquelle la Cour suprême devra remédier ». « Kan nou finn aprann ki Air Mauritius Ltd pe rod sed tou so bann aksyon dan Airmate, nou finn loz enn Injonction dan la Kour siprem pou anpess sa », a-t-il ajouté. « Dan la kour, Air Mauritius finn pran langazma pou pa al de lavan ek so proze sed so bann aksyon dan Airmate Ltd. Se enn premie pas ki pou permet nou démontre dans la Kour ki la kreasyon d'Airmate Ltd se enn « colourable device » de MK pour port atint a bann drwa bann anploye », a-t-il conclu.

Me Rama Valayden a lui fait un vibrant plaidoyer auprès des employés d'Airmate Ltd pour qu'ils fassent preuve de solidarité. « C'est l'expression de votre solidarité le 27 mars prochain quand cette affaire sera débattue en Cour suprême qui va vous permettre de remporter la victoire », dit-il.

Reeaz Chuttoo a annoncé qu'une manifestation des employés d'Airmate Ltd à l'aéroport SSR n'est pas à écarter.

RELATED TERMS: Société Le Mauricien Air Mauritius Ltd Airmate Ltd Edward Miguel Private Enterprises Employees Union Rama Valayden Raymond Fisman Rose-Hill

